

Image not found or type unknown



DEMANDE a l'encontre de mon propriétaire

Par **Melrose1811**, le 10/10/2023 à 10:58

Bonjour

je loue une maison a XXXXXX je rencontre des difficultés financières et j'ai donc fait un dossier de surendettement pour des factures d'électricité d'un montant de 10000euros et donc j'ai 2 mois de retard donc je demande à quitter la maison.

mon propriétaire loue dans un hangars qui est situer dans la cour de la maison des emplacements de caravane ou il y a de l'électricité defois il me prévient et defois non

puis je me retourner car je trouve pas normal d'être déranger a plusieurs reprise.

Par **Visiteur**, le 10/10/2023 à 11:02

Bonjour,

Donnez plutôt votre congé selon la loi (**courrier RAR ou remis en mains propres au bailleur**) et vous pourrez quitter quand vous voulez, mais resterez redevable des loyers impayés et du préavis de 3 mois (sauf si reloué après votre départ).

Par **Pierrepauljean**, le 10/10/2023 à 11:03

bonjour

quelle est votre question juridique ?

concernant l'électricité, je suppose que vous avez un compteur à votre nom et que l'installation ne dessert que votre logement et pas le hangar et les caravanes

Par **Visiteur**, le 10/10/2023 à 11:09

BONJOUR

"des emplacements de caravane ou il y a de l'électricité defois il me prévient et defois non"

Que voulez vous exprimer, quel rapport avec votre loyer ou votre propre consommation électrique ?

Par **janus2fr**, le **10/10/2023** à **12:23**

Bonjour,

Perso, je n'ai rien compris...